



Transcription de mon livret de famille algerien

Par **mihoubi**, le **03/11/2009** à **19:02**

Bonjour,

voilla je suis algerien de nationalite algerienne et je me suis marier en algerie mon epouse et de meme et en vie maintenan en france et nous avon un livret de famille algerien ma femme elle venu en france avan moi et pui elle ma fai le regroupemen familiale je voudrai savoir et ce que notre livret de famille algerien et valable ici en france ou je doi le transcrire et merci de nous avoir laisser ce champ pour nous expliquer et ne faite pas attantion a mesfautes d'haurtgraphe et merci d'avance

Par **jeetendra**, le **03/11/2009** à **19:22**

Bonsoir, bien sur que votre livret de famille Algérien est valable en France, pas besoin de transcription à Nantes vous etes de nationalité Algérienne, bonne soirée à vous.